

Nouvelle offre de compteurs d'eau, fruit du partenariat entre France Eau Publique et l'UGAP

France Eau Publique¹ et la centrale d'achat public ont mutualisé leurs moyens pour construire un appel d'offres en co-prescription. Plus de deux ans de travail et d'efforts pour un potentiel de 100 000 compteurs par an et 10 M€ de chiffre d'affaires sur 4 ans. Une offre qui compte.



France Eau Publique (FEP) n'a pas attendu les lois NOTRe et MAPTAM pour entamer une démarche de rationalisation et de réduction des dépenses publiques de ses adhérents. En 2012, ARPEGE (Association du Réseau Public des Entreprises Gestionnaires d'Eau), qui regroupe une vingtaine de sociétés d'économie mixte et sociétés publiques locales du secteur de l'eau, entreprenait déjà l'UGAP pour un achat groupé de compteurs d'eau, mais les discussions n'avaient alors pas abouti. Les contacts ont été renoués en 2014 par France Eau Publique, dont les membres en eau desservent plus de 10 millions d'habitants et représentent un poids significatif en termes de volume d'achat.

« Le choix de l'UGAP comme partenaire s'est imposé »

Pour FEP, les compteurs d'eau remplissaient les critères pour mener une expérimentation d'achat groupé : un produit utilisé par tous les services d'eau, des achats récurrents (les compteurs doivent globalement être renouvelés tous les 15 ans), des prix disparates à qualité comparable selon les opérateurs, ... **« Nos adhérents souhaitent depuis longtemps regrouper leurs achats afin de bénéficier de meilleures conditions financières liées à une massification et qui leur permettraient dans le même temps de s'engager dans une démarche de solidarité et d'équité entre opérateurs publics (« petits » / « grands », métropole / DOM). Le choix de l'UGAP comme partenaire s'est imposé »**, analyse Charlotte Bougoux-Ginsburger, animatrice de FEP au sein du département Cycle de l'eau de la FNCCR – FEP (FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies). Un avis partagé par Christophe Lime, président de France Eau publique, pour qui ce projet de groupement vise à obtenir **« des tarifs plus intéressants qu'en achetant chacun de notre côté »**.

« Outre le bénéfice économique escompté, le choix de l'UGAP s'est imposé pour d'autres raisons tout aussi importantes », ajoute Charlotte Bougoux-Ginsburger, **« en ce qu'elles nous garantissent :**

- ✓ **de bénéficier d'un système intégrant des procédures de sourcing, d'achat et de commande directement opérationnelles ;**
- ✓ **de nous épargner la lourdeur administrative de constitution d'un groupement de commandes au sens des marchés publics ;**
- ✓ **de permettre à de nouveaux opérateurs de bénéficier immédiatement de l'achat groupé ;**
- ✓ **la proposition d'une offre diversifiée (marché multi-attribué) ;**
- ✓ **de laisser la liberté à chaque adhérent opérateur de recourir à la centrale d'achats ou de lancer ses propres consultations.**
- ✓ **de valoriser l'implication des membres de FEP et d'ARPEGE dans la co-prescription à travers une tarification préférentielle »**

¹ Le réseau des opérateurs publics de l'eau regroupe des collectivités, régies et SPL membres de la FNCCR et engagés dans une démarche de partage de connaissances et d'expériences, de renforcement mutuel et de promotion de la gestion publique de l'eau.

Un pari pourtant pas gagné d'avance dans un contexte de marché très concentré

Le marché des compteurs d'eau, très concentré en France, est détenu principalement par 4 acteurs majeurs qui couvrent l'intégralité des besoins en termes de produits (non équipé, pré-équipé radio-relevé, pré-équipé télé-relevé) et de solutions de relève. Le déploiement du relevé à distance est amorcé, mais encore contraint en raison d'un prix relativement élevé de l'équipement et de la non-interopérabilité des technologies – qui rend les acheteurs captifs (fréquences d'émission différentes, algorithmes de cryptage des informations couverts par des brevets, ...). La mise en place prochaine d'une norme AFNOR d'interopérabilité permet d'espérer des progrès en ce sens.

Par ailleurs, le lancement d'une consultation par l'UGAP nécessitait la prise en compte de paramètres plus ou moins contraignants : le référencement exhaustif des produits pour couvrir des besoins hétérogènes, des points de livraison multiples et dispersés intégrant également les territoires domiens, une disparité dans les dates d'échéance des marchés en cours des opérateurs concernés, et notamment..., condition sine qua none pour susciter l'intérêt de fournisseurs – dont la clientèle est captive – pour répondre à l'appel d'offres : des volumes prévisionnels d'achat suffisamment significatifs.

Depuis décembre 2016, le 1^{er} marché public national de compteurs d'eau est actif

La sélection en multi-attribution des offres des sociétés DIEHL METERING, HONEYWELL, ITRON, SENSUS, a permis de couvrir 100% des besoins, avec plus de 500 références de compteurs communicants (radio-relevés et télé-relevés) et non communicants, modules radio et accessoires, ... Ces produits, dont la vente est assurée en ligne, permettent la mesure de la consommation, la détection de fuite ou de fraude et de récolter des renseignements à tous niveaux de l'infrastructure.

Pour Yann Connant, acheteur et responsable de ce projet à l'UGAP, *« sans clients et sans fournisseurs il n'y a pas de marché. Il est heureux que ces acteurs majeurs, avec lesquels j'ai pu établir des échanges constructifs dans le cadre de ma mission de sourcing, aient répondu à notre consultation »*. Et de poursuivre : *« le travail en co-prescription favorise la réussite : l'expertise technique de la FNCCR et des membres de la FEP nous a aidés à porter cette offre originale. »*

L'ensemble de l'offre est accessible à tous les clients de l'UGAP.

A Propos de France Eau Publique

France Eau Publique regroupe des collectivités, régies et sociétés publiques locales (SPL) engagées dans une démarche de partage de connaissances et d'expériences, de renforcement mutuel et de promotion de la gestion publique de l'eau. Ses membres desservent aujourd'hui 10,2 millions d'habitants en eau potable et 5,3 millions d'habitants en assainissement. Ils considèrent que la nécessaire performance de la gestion publique doit être mise au service exclusif de l'intérêt général et non d'intérêts privés.

France Eau Publique, c'est tout d'abord un réseau d'élus de praticiens et d'experts mobilisables sur tous les aspects de la gestion publique de l'eau et de l'assainissement : techniques, juridiques, budgétaires, comptables et fiscaux, administratifs, et organisationnels, ressources humaines etc.

France Eau Publique porte la voix des gestionnaires publics auprès des pouvoirs publics et dans les instances de décision, favorise les échanges au niveau national avec les associations de consommateurs, environnementales, citoyennes, les entreprises et les syndicats, le monde de la recherche etc., et relaye leurs positions dans les médias pour mieux faire connaître la gestion publique.

Pour en savoir plus : www.france-eaupublique.fr

A Propos de l'UGAP

L'UGAP est un établissement public de l'Etat placé sous la double tutelle des ministres chargés du budget d'une part, et de l'Education nationale d'autre part. Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public qui a reçu 2,745 milliards d'euros HT de commandes en 2016.

Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME, à l'emploi local et à l'innovation. Environ 60% des entreprises titulaires d'un marché sont des TPE et PME et 25% des ETI.

L'UGAP est attributaire du label "Relations Fournisseur Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats.

La centrale d'achat est également membre associé de la French Tech.

Pour en savoir plus : www.ugap.fr

Relations Presse

UGAP

Caroline Perrier / Zahoua Pichet

01 64 73 25 76 / 01 64 73 23 95

cperrier@ugap.fr / zpichet@ugap.fr

France Eau Publique

Charlotte Ginsburger / Régis Taisne

01 40 62 16 40

fep@fnccr.asso.fr